

60 - Animations commerciales et artisanales - Subventions aux associations

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Comme chaque année, l'Association Commerce et Artisanat aux Chaprais organise sa principale animation, le Troc des Chaprais, en septembre. Cette année le Troc se déroulera le dimanche 9 septembre, en concertation avec les différents services intervenants, qu'il s'agisse des services de sécurité, de l'Agglomération ou de la Ville, ou encore de Transdev.

Le déballage des exposants au vide-grenier se déroulera rue de Belfort entre les rues Chasnot et Marie-Louise, rue de la Liberté, rue des Deux Princesses au droit de la place de la Liberté, place de la Liberté et place Flore, sous les conditions ci-après évoquées.

La place de la Liberté sera mise à disposition à compter du vendredi 7 septembre à 12 h pour y installer un podium destiné aux animations et à l'ambiance musicale, et ce jusqu'au lundi 10 septembre. Le repas du dimanche midi sera assuré par un traiteur.

La circulation des bus sera déviée selon un itinéraire actuellement à l'étude auprès des services de Transdev, la sécurité aux carrefours sera assurée principalement par l'Association avec le soutien ponctuel de la Police Municipale, si possible.

Au cours de l'animation seront respectés :

- un couloir de passage de 4 mètres minimum sur la chaussée, permettant la circulation des véhicules de secours et d'incendie,
- les accès aux habitations,
- les accès aux bornes d'incendie,
- la tranquillité des riverains, notamment sonore.

De même, en partenariat avec la Ville de Besançon et dans le cadre du dossier d'accompagnement des associations de commerçants et artisans examiné lors du Conseil Municipal du 14 juin 2012, l'Association va organiser une grande animation commerciale autour du Tramway et du FreePass, visant à la fois à promouvoir le commerce et l'artisanat du quartier, mais également valoriser ces deux outils.

En outre, l'Association organisera son traditionnel Marché de Noël, place de la Liberté, mettant en valeur la déesse Flore.

Pour soutenir ces actions, l'Association sollicite une subvention de soutien de 9 000 €.

Quant à l'Association Bienvenue à Saint-Claude, association regroupant les commerçants et artisans du quartier de Saint-Claude, elle souhaite renouer avec une animation commerciale forte en fin d'année, axée sur une communication notamment dans la presse locale et par voie d'affichage et pourvue d'une dotation importante dont le premier prix est une voiture d'une valeur de 6 000 €.

Il est demandé à la Ville de soutenir les actions de cette association par le versement d'une subvention de 3 000 €.

En cas d'accord, la somme de 12 000 € sera prélevée sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.91.6574.10011.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à attribuer les subventions indiquées ci-dessus pour 12 000 €, soit 9 000 € à l'Association «Commerce et artisanat aux Chaprais» et 3 000 € à l'Association «Bienvenue à Saint-Claude».

«M. LE MAIRE : Est-ce qu'il y a des remarques ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2012.